

Déclaration liminaire de la Fédération de l'Enseignement de Force Ouvrière C.D.E.N. du 1^{er} avril 2010

Monsieur le Préfet, Madame la présidente du conseil Général,
Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs.

La rentrée 2010 préparée par le ministère s'inscrit pleinement dans la mise en oeuvre de la RGPP (révision générale des politiques publiques), conjuguée avec ce que l'on nous présente comme des réformes, imposées dans l'urgence et qui engagent la remise en cause de tous les statuts et la destruction des emplois publics.

Les calculs du ministère découlent d'une seule logique : un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ne doit pas être remplacé. Ce qui se traduit national ment par la suppression de 14 500 postes d'enseignants et de 600 postes de personnels administratifs.

Les personnels de l'inspection académique sont d'autant plus méritants de préparer cette carte scolaire dans l'urgence, puisque notre fédération dénonce les 19 suppressions de postes administratifs dans notre Académie, suppressions qui vont encore aggraver leurs conditions de travail.

Plus inquiétant encore, le départ à la retraite de 2 secrétaires d'IEN à Marseille est compensé par le regroupement administratif de deux circonscriptions pour une seule secrétaire, assistée par une personne recrutée sur contrat précaire ! Sur la circonscription de Val de Durance, c'est simplement l'absence de secrétaire.

C'est l'an prochain la pleine application des décrets concernant la « masterisation ». Ce CDEN n'est pas le cadre pour rappeler les effets désastreux de cette masterisation condamnée par tous, tant au niveau de la formation que des dérives statutaires qu'elle va entraîner. Mais ses effets pervers nous rattrapent dans le cadre de la carte scolaire dans la mesure où pour le seul 1^{er} degré, dans notre département, ce sont 74,5 postes qui sont supprimés par la disparition des IUFM et des stagiaires (décharges de direction des écoles de 4 classes et stage R3 pour la formation continue).

Les 24 postes attribués au département au titre de la démographie ne compenseront pas cette perte et la rentrée 2010 se prépare donc avec 50,5 postes en moins.

Dans les collèges du département, 154 postes sont supprimés, 800 enseignants sont affectés sur au moins 2 établissements, 56 postes sont bloqués, réservés aux nouveaux lauréats du concours qui auront ainsi une classe à part entière sans aucune formation.

Bien évidemment, ces suppressions vont avoir des conséquences sur les fermetures et les ouvertures de classes, sur les dotations horaires, et vont aggraver encore les conditions de travail dans les écoles et les collèges.

Comment penser vouloir préserver le calme dans les collèges en supprimant, et des postes, et la formation initiale des enseignants !

Cela a eu pour conséquence immédiate l'augmentation des seuils par rapport à l'an dernier.

Pour Force Ouvrière les seuils doivent être abaissés afin de soulager les effectifs dans les classes élémentaires et maternelles, et ce qui pourrait améliorer les conditions de vie dans les collèges.

En effet, avec la dégradation de la situation, au détriment des travailleurs salariés ou privés d'emploi, l'école publique accueille de plus en plus d'élèves en situation très difficile ; dans le même temps, avec la loi Montchamp de 2005, l'École scolarise un nombre croissant d'élèves handicapés dans les classes ordinaires, souvent avec pour seule aide, des Auxiliaires de Vie Scolaire Individuelle, souvent à temps partiel, sans statut ni formation...

Aujourd'hui, c'est pour tous les maîtres comme pour les élèves plus de difficultés au quotidien dans les classes sans diminution d'effectifs.

Et ne cesse de croître le nombre d'élèves pour qui une prise en charge se fait attendre... ou ne vient jamais, ... faute de moyens en personnels spécialisés de RASED tandis que les conditions de remplacement aggravent encore les conditions de travail des maîtres et d'étude des élèves.

Par ailleurs Force Ouvrière s'oppose aux globalisations dont l'objectif est de fermer des classes au détriment une fois de plus des conditions de travail dans les écoles.

De plus, comme chaque année, on constate dans certaines écoles des écarts considérables entre les chiffres annoncés par l'administration et les constats faits par les directeurs sur le terrain.

Pour Force ouvrière les conditions de la rentrée 2010 pour l'école publique laïque sont inacceptables, pour les élèves comme pour les maîtres, tant au plan de la réduction des moyens d'enseignement que de la remise en cause de la formation des maîtres. Ce qui a amené notre organisation à déposer plusieurs préavis de grève

depuis le 12 mars, dans des conditions difficiles avec les nouveaux délais imposés par les textes liberticides qui remettent en cause le droit de grève.

Dans le second degré la grève massive du 12 mars, les nombreuses délégations à l'inspection académique montrent que les personnels et les parents d'élèves n'acceptent pas une telle dégradation des conditions de travail pour les enseignants et les élèves.

Dans le premier degré, les 96 fermetures qui restent programmées, pour seulement 23 ouvertures prévues, ne répondent pas aux besoins du département pour cette rentrée scolaire.

Par ailleurs les conditions de préparation de cette carte scolaire dans le 1^{er} degré avec le Groupe de travail une semaine avant les vacances et le CTP la semaine de la rentrée n'a pas permis aux délégués du personnel de faire correctement leur travail. En effet des écoles sont restées à l'écart de l'information des mesures prévues et se sont adressés à nous après la tenue du CTP.

Force Ouvrière participe donc à ce CDEN pour défendre les conditions de travail de tous les enseignants et pour défendre les dossiers qui lui sont confiés, et non dans l'esprit d'effectuer des choix qui relèvent de la gestion de l'administration, et de choix gouvernementaux.

C'est pourquoi nous demandons aujourd'hui avant de procéder au vote sur les propositions de carte scolaire faites après la tenue du CTP de rouvrir tous les dossiers des écoles qui le demandent et en particulier ceux des écoles :

D'Aix en Provence : élémentaire et maternelle d'Arbaud, élémentaire Roumanille aux Milles, élémentaire Jules Isaac, élémentaire La Mareschale, maternelle Maurel à Puyricard avec pétitions que je vous remettrai à la fin de mon intervention

De la Ciotat : élémentaire Maltemps

De la Fare les oliviers : Saint Exupéry pour une ouverture

De Gignac : Elémentaire Ménage Neuf

De Marseille : Maternelle Maurelle Bombardière pour une ouverture, Maternelle Fondacle

Et enfin de Vitrolles : Maternelle Raimu.

Je vous remercie de votre attention.